

SDIS DE LA NIEVRE AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste

***Le SDIS de la Nièvre recherche son Chef de service du Service Formation-Sports,
du grade de lieutenant de 1ère classe à capitaine de sapeurs-pompiers professionnels
à temps complet***

à compter du 01/08/2022

La Nièvre en quelques mots :

Terre d'histoire et de traditions, la Nièvre, est une destination nature par excellence, avec ses forêts mystérieuses, ses grands lacs, ses cours d'eau, et les nombreux loisirs qu'elle propose aux sportifs et férus d'activités en plein air. Pays d'eau et de verdure, la Nièvre, riche d'un patrimoine séculaire, ravit aussi les amateurs de culture et d'architecture. Vous vivrez des expériences différentes à travers le Morvan, la Loire en Bourgogne ou le Canal du Nivernais.

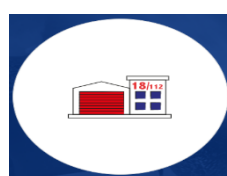
Le SDIS de la Nièvre en quelques chiffres (année 2021) :



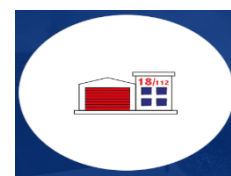
17 855 Interventions



48 PATS - 150 SPP - 1 111 SPV



Direction départementale – CTA/CODIS



45 CIS

Activités principales :

Activités fonctionnelles du chef de service :

- Suppléer le Chef du groupement Formation Sports Citoyenneté et Promotion du Volontariat,
- Assurer la gestion managériale et administrative du service,
- Participer à la rédaction et assurer le suivi et la mise en œuvre des documents structurants (règlement formation, plan de formation, GFC, ...),
- Organiser la mise en œuvre et assurer le contrôle des actions de formation,
- Renseigner les acteurs extérieurs,
- Contrôler le suivi de l'inventaire du matériel et la mise à jour de l'inventaire financier,
- Assurer la mise en œuvre de la politique départementale concernant les activités du service,
- Veiller à l'actualité réglementaire concernant la formation, les EAP et les JSP et proposer sa mise en œuvre au niveau départemental,
- Assurer le suivi budgétaire du service,
- Prévoir les besoins matériels et le budget nécessaire,
- Participer aux réunions et aux instances au besoin et/ou à la demande du Chef de groupement,
- Rendre compte à sa hiérarchie de toute situation pouvant entraver le bon fonctionnement du service,
- Proposer toute évolution d'organisation et de fonctionnement pour le bien du service,

- A la demande de son supérieur hiérarchique et/ou du Directeur ou de son représentant, participer à des réflexions départementales structurantes,
- Assurer le suivi des conventions, des agréments et autorisations préfectorales,
- Rédiger les Listes d'Aptitudes en lien avec les actions du service,
- Renseigner l'enquête AnalySdis, le bilan financier et pédagogique (DIRECCTE) et le rapport social unique,
- Préparer les dossiers de dispense de formation et organiser les commissions de dispense,
- Assurer et contrôler le suivi des FMIPA des Centres de Secours,
- Assurer le contrôle du paramétrage et de la mise en œuvre des logiciels métier.

Activités opérationnelles de chef de colonne ou de chef de groupe :

- Chef de colonne ou Chef groupe en CIS et/ou d'Officier CODIS en fonction des besoins du service.

Profil attendu :

- Connaissance du fonctionnement d'un SDIS,
- Connaissance du cadre réglementaire lié à la filière formation, EAP et JSP,
- Sens des relations humaines,
- Capacité d'adaptation et d'anticipation,
- Justifier d'un sens affirmé des responsabilités,
- Qualités relationnelles et sens de la communication,
- Bénéficier d'une expérience à la fois opérationnelle, de terrain et de gestion,
- Disposer d'une capacité à la conduite de projet et de travail en équipe dans le cadre départemental,
- Disponibilité importante (éventuellement week-end).

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire (IFTS taux 7)
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale
- Participation prévoyance
- <https://www.youtube.com/watch?v=Ka2wpHOr7t4&t=14s> (lien de présentation de l'agglomération Neversoise)

Contacts et candidature :

RENSEIGNEMENTS : Capitaine Romain HERBOURG, Chef du GFSCPV au 03.86.60.37.13 ou romain.herbourg@sdis58.fr

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées avant le **01/07/2022** par mail à RESSHUM@sdis58.fr ou par courrier à :

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours
Rue du Colonel Rimailho
58640 VARENNES VAUZELLES**

Les réseaux du SDIS de la Nièvre :

